



## **Déclaration Liminaire**

**CTPIR du 29 Janvier 2010**

**Région Sud**

Madame la Présidente,

La PJJ connaît maintenant depuis plusieurs mois une profonde restructuration qui n'a de cesse de mettre à mal le service public de la PJJ ; restructuration qui soit dit en passant ressemble à bien des égards à un vaste plan social.

Cette lame de fond, qui touche tous les services et toutes les catégories professionnelles, a trouvé dans la refonte territoriale en cours une justification que l'ensemble des agents à bien du mal à comprendre.

Déjà en son temps, le passage à une improbable inter-région, mastodonte administratif et la mise en place de plateforme de gestion aux compétences encore floues et lointaines avaient ému la représentation.

Aujourd'hui, le passage aux inter-départementalités pose toujours la question du sens réel de cette logique implacable qui n'a de cesse d'avancer aux mépris de nos missions, de l'engagement des personnels au quotidien et du sens profond du service public qui anime chacun de vos agents.

Cette déclaration, vous le comprendrez donc Madame la Présidente, se fait toujours dans le contexte particulier de la mutation à l'œuvre au sein de la PJJ.

Au grès des redécoupages territoriaux c'est notre intervention qui se modifie profondément.

Au grès des redécoupages territoriaux c'est notre identité qui se délite.

Au grès des redécoupages territoriaux c'est le paritarisme qui est en recul.

En effet, la représentation syndicale ici présente ne sera peut-être pas la même la prochaine fois que vous convoquerez cette instance.

La crainte qui anime mon propos n'est pas la crainte de perdre un siège, car l'action syndicale et militante trouve facilement d'autres lieux pour s'exprimer.

Non ! Il s'agit d'une crainte avant tout animée par le sentiment de voir le dialogue social et le paritarisme s'installer dans une spirale d'instabilité et ce encore une fois au détriment des agents qui font vivre cette administration.

Aussi, vous n'êtes pas sans savoir que la CGT-PJJ a déposé des recours en annulation sur les scrutins à venir des nouveaux territoires. Notre volonté est bien de hisser le paritarisme, le dialogue social et l'action syndicale à un niveau autre que celui de la course effrénée aux élections perpétuelles.

En cette période sombre, l'action syndicale se doit de se recentrer sur ce qu'elle sait faire le mieux et ne pas se laisser tenter par les chants électoralistes de sirènes qui brouillent les cartes et les règles du jeu au grès de leur fausse note.

Ainsi, la CGT-PJJ tient à rappeler à cette occasion ses priorités : défense des agents et de leur emploi ; défense du service public au service du public ; défense de la dignité des personnels.